

Seychelles Climate Change Support Programme I (SCCSP)

DURATION 2010-02-01 to 2014-05-01

CRIS DCI-ENV/021-555

GEOGRAPHICAL SCOPE National

REGION Africa

COUNTRY GROUP SIDS

COUNTRY Seychelles

TOTAL BUDGET (in mEUR) 2

INITIAL GCCA/GCCA+ CONTRIBUTION (in mEUR) 2

AID DELIVERY MODALITY Budget support

MANAGEMENT MODE Indirect management to partner countries (or to bodies designated by them)

EU DELEGATION Mauritius

GCCA+ PRIORITY AREA



Climate adaptation (GCCA)



Disaster Risk Reduction (DRR)



Mainstreaming in budgetary systems (GCCA)



Mainstreaming in monitoring systems (GCCA)



Mainstreaming in policies, strategies, plan (GCCA)

SECTORS



Energy



Environment and natural resources (including forestry)

GOOD PRACTICES¹

- Coastal management

¹ "Good practices" is a GCCA internal tagging system that highlights project contribution to specific subjects.

SDGs

- Climate action

IMPLEMENTING PARTNERS (CONTRACTORS)

- Seychelles Government
- United Nations Development Programme (UNDP)

OTHER GOVERNMENT COUNTERPART OF PARTICULAR INTEREST

Nat'l Climate Change Committee; Min. of Home Affairs, Env't, Transport and Energy; Seychelles Energy Commission

COUNTRY CONTEXT

The Seychelles Climate Change Strategy (SCCS) was formulated in 2009 to prevent and reduce the potential impacts of climate change on the country's development. The SCCS is articulated around the conclusions of Seychelles second National Communication to the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). The SCCS set preliminary guidelines for mainstreaming climate change into sustainable development as a national cross-sector programme addressing matters of policy, institutions, capacity building, civil society involvement and a 5 year action plan. However, a detailed operational budget disaggregating the cost of the implementation plan, and a sequenced chronogram allocating resources consequently in a medium term expenditure framework, are missing.

The Seychelles Sustainable Development Strategy (SSDS) 2012-20 is another substantial and more recent policy framework also covering the climate change sector. Following the previous Seychelles Environmental Management Plan (EMPS) the SSDS 2012-20 is the national instrument setting implementation priorities for sustainable development in line with Agenda 21. One of the key limitations of the SSDS is a weak integration with other economic and sector programmes under implementation, and a lack of sequenced chronogram with intermediate strategic objectives and milestones in the medium term.

Since the restructuring of the Ministry of Environment, Energy and Climate Change (MEECC) and the approval of the SSDS in 2011, competences concerning SSDS coordination are planned to lie under the Seychelles Sustainable Development Division (SSDD), and a Sustainable Development Inter-sector Committee (SDISC) is expected to act as vehicle for wider consultations and exchange of information and views on sustainable development and implementation. However, these bodies are not yet operational.

Capacity constraints for sector monitoring and coordination is a key constraint that is yet to receive proper attention and need enhancement so structures become fully operational and the national strategies be efficiently implemented. The allocation of roles and functions between the NCCC and the SDISC with regards to climate change will need also to be addressed.

OVERALL OBJECTIVE

The general objective is to ensure that the people, economy and environment of Seychelles are able to adapt to and develop resilience to climate change and its effects, thereby safeguarding the sustainable development of Seychelles. The budget is allocated as budget support.

SPECIFIC OBJECTIVES

The specific objective of the project is to contribute to the implementation of the Seychelles Climate Change Strategy, through strengthening the climate change sector policy framework, and supporting adaptation to climate change in coastal areas.

EXPECTED OUTPUTS

The project expected results are aligned along two major components:

- Component A: strengthening the climate change sector policy framework.
- Component B: supporting adaptation to climate change in coastal areas

MAIN ACTIVITIES

Component A - strengthening the climate change sector policy framework

Project Component A seeks to a) enhance climate change policy harmonization and mainstreaming of climate change into sector strategies, b) strengthen sector governance capacity including coordination and monitoring, c) create a budgetary framework to improve climate finance readiness, d) build sector human resource and institutional capacity, especially at Ministry of Environment, Energy and Climate Change level, so as to strengthen and accelerate the implementation of the climate change policy and strategy and enhance country's absorption capacity on climate finance.

Component B - supporting adaptation to climate change in vulnerable coastal areas

This component supports the implementation of coastal climate change adaptation, which is of highest priority concern for the government of Seychelles, and to respond to the impacts of Climate change in terms of coastal erosions and flooding in vulnerable areas, it has initiated studies and emergency remedial works on the affected areas west coast Mahé and La Digue, and adaptation approaches such as Ecosystem Based Adaptation (EBA).

The Government supports the application of the EBA methodology to the island of La Digue, which was heavily flooded twice in 2013 and experiences coastal erosion, similar to the approach and scope developed under component 2 of the UNDP EBA project. Cost-effective EBA methods are applied in project activities, in combination with various engineering technologies to address site-specific issues and opportunities enhancing climate change resilience to coastal flooding.

MAIN ACHIEVEMENTS

(Final reports May 2014)

The project was successful in (1) facilitating successful mainstreaming of climate change actions into a national development strategy (SSDS) 2012-2020, (2) creating a strong institutional and regulatory framework for a modern energy sector to enable renewable energy and reduce dependency on oil, and (3) creating incentives and encouraging participation of the private sector in the production of renewable energies.

The following outputs were delivered:

- A 5-year action plan is developed to implement the National Climate Change Strategy (SNCCS, 2009) with arrangements for empowering the NCCC, establishing a national research council, and strengthening key bodies such as the Climate Change Division of the Ministry of Environment and Energy, the Seychelles Energy Commission and the University of Seychelles.

- The National Climate Change Committee (NCCC) is operational as steering and monitoring body for the implementation of the SNCCS
- An SNCCS performance assessment framework is produced in 2014.
- The National Sustainable Development Strategy (SSDS) - was adopted in December 2011 - with Climate Change as a major chapter.
- A steering and monitoring mechanism for implementing the SSDS is in place and operational (2014)
- A national Seychelles Energy Policy (2010-2030) is developed and approved by Cabinet in September 2010
- A strategy for renewable energy is developed, focusing on wind and solar energy and on waste to energy technologies
- A new Energy Act developed and enacted in December 2012.
- The Seychelles Energy Commission (SEC), in line with the new Energy Act is operational
- Assessment studies to identify appropriate and cost-effective technologies for reducing CO2 emissions in the energy sector
- Revised Environment Protection Act (EPA) (ensuring coherence with the SSDS), is approved in October 2013
- Revised new Physical Planning Act (replacing the Town and Country Planning Act) (ensuring coherence with the SSDS), approved in January 2014
- Series of pilot beach and coastal protection projects implemented across Mahé: rock armouring, site rehabilitation and tree planting (Department for Coastal Adaptation and Management, MEE)
- General public and scholars sensitized on climate change issues (NGO Sustainability for Seychelles)
- Important equipment, including Automatic Weather Stations, is supplied to the National Meteorological Authority (NMA)
- Construction plans are developed for a new building to house the NMA
- Staff of the Department for Disaster Risk Management is trained in disaster preparedness and early warning
- Orthophotos for the Seychelles Inner Islands and satellite images for the Outer Islands are acquired.

GCCA+ Community <https://europa.eu/capacity4dev/gcca-community>

About GCCA+ https://ec.europa.eu/international-partnerships/programmes/global-climate-change-alliance-plus-gcca_en

Programme de soutien aux Seychelles pour le changement climatique I (SCCSP)

DURÉE 2010-02-01 à 2014-05-01

CRIS DCI-ENV/021-555

ÉTENDUE GÉOGRAPHIQUE National

RÉGION Afrique

GROUPE DE PAYS PEID

PAYS Seychelles

BUDGET TOTAL (in mEUR) 2

CONTRIBUTION INITIALE DE L'AMCC/AMCC+ (in mEUR) 2

FORME D'AIDE Budget support

MODE DE GESTION Indirect management to partner countries (or to bodies designated by them)

DÉLÉGATION DE L'UE Mauritius

DOMAINE PRIORITAIRE AMCC+



Climate adaptation (GCCA)



Réduction des risques de catastrophe (RRC)



Intégration dans les systèmes budgétaires (AMCC)



Intégration dans les systèmes de surveillance (AMCC)



Intégration dans les politiques, stratégies et plans (AMCC)

SECTEURS



Énergie



Environnement et ressources naturelles

BONNES PRATIQUES¹

• Gestion côtière

¹ Les "bonnes pratiques" sont un système de marquage interne à l'AMCC qui met en évidence la contribution des projets à des sujets spécifiques.

ODDs

- Climate action

INTERLOCUTEUR PRINCIPAL DU GOUVERNEMENT

- Gouvernement des Seychelles
- Programme de développement des Nations Unies (PNUD)

AUTRE PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX D'INTÉRÊT PARTICULIER

Comité national du changement climatique ; Min. des affaires intérieures, Envt, Transport et Energie ; Commission de l'énergie des Seychelles

CONTEXTE NATIONAL

La stratégie des Seychelles sur le changement climatique (SCCS) a été formulée en 2009 pour prévenir et réduire les impacts potentiels du changement climatique sur le développement du pays. La SCCS s'articule autour des conclusions de la deuxième communication nationale des Seychelles à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le SCCS a défini des lignes directrices préliminaires pour l'intégration du changement climatique dans le développement durable sous la forme d'un programme national intersectoriel traitant des questions de politique, d'institutions, de renforcement des capacités, de participation de la société civile et d'un plan d'action quinquennal. Toutefois, il manque un budget opérationnel détaillé ventilant le coût du plan de mise en œuvre et un chronogramme séquentiel allouant les ressources en conséquence dans un cadre de dépenses à moyen terme.

La stratégie de développement durable des Seychelles (SSDS) 2012-20 est un autre cadre politique important qui couvre également le secteur du changement climatique (son principal chapitre en termes financiers). Après le précédent plan de gestion environnementale des Seychelles (EMPS) [2000-10], la SSDS 2012-20 est l'instrument national qui fixe les priorités de mise en œuvre du développement durable conformément à l'Agenda 21. L'une des principales limites de la SSDS est une faible intégration avec d'autres programmes économiques et sectoriels en cours de mise en œuvre, et un manque de chronogramme séquentiel avec des objectifs stratégiques intermédiaires et des étapes à moyen terme.

Depuis la restructuration du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et du Changement Climatique et l'approbation de la SSDS en 2011, il est prévu que les compétences concernant la coordination de la SSDS relèvent de la Division du développement durable des Seychelles (SSDD), et un Comité intersectoriel du développement durable (SDISC) devrait servir de levier pour des consultations plus larges et des échanges d'informations et de vues sur le développement et la mise en œuvre durables. Toutefois, ces organes ne sont pas encore opérationnels.

Les contraintes de capacité pour le suivi et la coordination du secteur sont une contrainte majeure qui n'a pas encore reçu l'attention nécessaire et qui doit être renforcée afin que les structures deviennent pleinement opérationnelles et que les stratégies nationales soient mises en œuvre efficacement.

OBJECTIF GLOBAL

L'objectif général est de faire en sorte que la population, l'économie et l'environnement des Seychelles soient en mesure de s'adapter et de développer la résilience au changement climatique et à ses effets, préservant ainsi le développement durable des Seychelles.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'objectif spécifique du projet est de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie des Seychelles sur le changement climatique, en renforçant le cadre politique du secteur du changement climatique et en soutenant l'adaptation au changement climatique dans les zones côtières.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus du projet sont alignés sur deux composantes principales :

Composante A : renforcement du cadre politique du secteur du changement climatique.

Composante B : soutenir l'adaptation au changement climatique dans les zones côtières

PRINCIPALES ACTIVITÉS

Composante A - renforcer le cadre politique sectoriel du changement climatique

La composante A du projet vise à a) améliorer l'harmonisation des politiques en matière de changement climatique et l'intégration du changement climatique dans les stratégies sectorielles, b) renforcer la capacité de gouvernance du secteur, y compris la coordination et le suivi, c) créer un cadre budgétaire pour améliorer la préparation au financement climatique, d) renforcer les ressources humaines et la capacité institutionnelle du secteur, en particulier au niveau des pays à économie en transition, de manière à renforcer et à accélérer la mise en œuvre de la politique et de la stratégie en matière de changement climatique et à améliorer la capacité d'absorption du pays en matière de financement climatique.

Composante B - soutenir l'adaptation au changement climatique dans les zones côtières vulnérables

Cette composante soutient la mise en œuvre de l'adaptation au changement climatique dans les zones côtières, qui est une préoccupation prioritaire pour le gouvernement des Seychelles. Pour répondre aux impacts du changement climatique en termes d'érosion côtière et d'inondations dans les zones vulnérables, des études et des travaux correctifs d'urgence sur les zones affectées de la côte ouest de Mahé et de La Digue ont été lancés, ainsi que des approches d'adaptation telles que l'adaptation basée sur les écosystèmes (EBA).

Le gouvernement soutient l'application de la méthodologie EBA à l'île de La Digue, qui a été fortement inondée à deux reprises en 2013 et qui connaît une érosion côtière, similaire à l'approche et à la portée développées dans le cadre de la composante 2 du projet EBA du PNUD. Des méthodes TSA rentables seront appliquées dans le cadre des activités du projet, en combinaison avec diverses technologies d'ingénierie pour traiter les problèmes et les possibilités spécifiques au site et améliorer la résilience au changement climatique en cas d'inondation côtière.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

(Rapports finaux mai 2014)

Le projet a réussi à (1) faciliter l'intégration réussie des actions de lutte contre le changement climatique dans une stratégie nationale de développement (SSDS) 2012-2020, (2) créer un cadre institutionnel et réglementaire solide pour un secteur énergétique moderne afin de permettre l'utilisation des énergies renouvelables et de réduire la dépendance au pétrole, et (3) créer des incitations et encourager la participation du secteur privé à la production d'énergies renouvelables.

Les résultats suivants ont été obtenus :

- Un plan d'action quinquennal est élaboré pour mettre en œuvre la stratégie nationale sur le changement climatique (SNCCS, 2009), avec des dispositions pour donner du pouvoir au NCCC, établir un conseil national de recherche et renforcer des organismes clés tels que la division du

changement climatique du ministère de l'Environnement et de l'Énergie, la Commission de l'énergie des Seychelles et l'Université des Seychelles.

- Le Comité national sur le changement climatique (NCCC) est opérationnel en tant qu'organe de pilotage et de surveillance de la mise en œuvre du SNCCS.
- Un cadre d'évaluation des performances de la SNCCS est produit en 2014.
- La stratégie nationale de développement durable (SSDS) - a été adoptée en décembre 2011 - avec le changement climatique comme chapitre majeur.
- Un mécanisme de pilotage et de suivi pour la mise en œuvre de la SSDS est en place et opérationnel (2014).
- Une politique énergétique nationale des Seychelles (2010-2030) est élaborée et approuvée par le Cabinet en septembre 2010.
- Élaboration d'une stratégie pour les énergies renouvelables, axée sur l'énergie éolienne et solaire et sur les technologies de transformation des déchets en énergie.
- Une nouvelle loi sur l'énergie est élaborée et promulguée en décembre 2012.
- La Commission de l'énergie des Seychelles (SEC), conformément à la nouvelle loi sur l'énergie, est opérationnelle.
- Études d'évaluation visant à identifier les technologies appropriées et rentables pour réduire les émissions de CO2 dans le secteur de l'énergie.
- La loi révisée sur la protection de l'environnement (EPA) (assurant la cohérence avec la SSDS), est approuvée en octobre 2013.
- La nouvelle loi révisée sur l'aménagement du territoire (remplaçant la loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire) (assurant la cohérence avec la Stratégie de développement durable), a été approuvée en janvier 2014.
- Mise en œuvre d'une série de projets pilotes de protection des plages et du littoral à Mahé : enrochement, réhabilitation de sites et plantation d'arbres (Département de l'adaptation et de la gestion du littoral, MEE).
- Le grand public et les universitaires ont été sensibilisés aux questions de changement climatique (ONG Sustainability for Seychelles).
- Des équipements importants, notamment des stations météorologiques automatiques, sont fournis à l'Autorité météorologique nationale (AMN).
- Des plans de construction sont élaborés pour un nouveau bâtiment destiné à accueillir l'autorité météorologique nationale.
- Le personnel du Département de la gestion des risques de catastrophes est formé à la préparation aux catastrophes et à l'alerte précoce.
- Des orthophotos pour les îles intérieures des Seychelles et des images satellites pour les îles extérieures sont acquises.

AMCC+ Community <https://europa.eu/capacity4dev/gcca-community>

À propos du GCCA+ https://ec.europa.eu/international-partnerships/programmes/global-climate-change-alliance-plus-gcca_en